

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 7 décembre 2021

CP2021_12_52
id. 6084

Le 7 décembre 2021, les membres de la commission permanente légalement convoqués se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil départemental.

*Nombre de membres de la commission permanente : 19
Quorum : 7*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. BELLOC, M. BEQ, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, M. CROS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL

Sont représentés :

M. BERTELLI (pouvoir à M. BESIERS), Mme SARDEING (pouvoir à M. WEILL)

Le quorum légal est atteint, en application de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, modifié par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, la commission permanente peut valablement délibérer.

DÉLIBÉRATION

**ABBAYE DE BELLEPERCHE
PROGRAMMATION CULTURELLE 2022**

Afin de préparer la saison culturelle prochaine dans les meilleures conditions, il convient d'examiner les propositions de programmation pour 2022, et de s'engager sur le budget afférent qui sera inscrit au budget primitif 2022. Cette saison se veut ambitieuse suite au contexte particulier des années 2020-2021 qui nécessite de manifester le soutien aux compagnies tarn-et-garonnaises mais aussi de saisir les opportunités artistiques qui s'offrent au Département.

Les animations envisagées sont les suivantes :

- En avril, un spectacle jeune public sera proposé en séance tout public et deux séances scolaires.
- En mai et juin, journées occitanes, à l'attention des élèves du département en partenariat avec l'ALCOC. Ce sera la onzième édition de ce rendez-vous qui permet de faire découvrir la culture occitane à environ 700 enfants.
- Le 4 juin à 21h, la Nuit de l'Abbaye, soirée interactive par la compagnie Culture en Mouvements, dans le cadre de la Nuit européenne des Musées, avec une flânerie artistique. Tout public.
- Le 18 juin, « temps danse » en partenariat avec la compagnie de danse de Patricia Gaurand, spectacle.
- Les 24 et 25 juin, soirée interactive, nouvelle édition de la *murder party* suite au succès des éditions 2017, 2018, 2019 et 2020. Thème et intrigue à définir. Public adulte.
- En juillet et août, « Les Mercredis de l'abbaye », animations autour des collections avec atelier parents-enfants. Tout public à partir de 5 ans.
- En juillet : participation à l'opération nationale « Partir en Livre », en partenariat envisagé avec la médiathèque départementale avec des chasses au trésor autour du livre proposées au jeune public.
- 21 juillet et 11 août, « Les Mercredis de l'abbaye » à destination des adolescents, jeu de rôle grandeur nature et *escape game*.
- Le 30 juillet toute la journée, mini festival « Apportez votre chaise ». Une quinzaine de spectacles et propositions artistiques du matin au soir. L'édition improvisée en 2020 suite à la covid, renouvelée en 2021, a été un réel succès (500 personnes à chaque fois) et a montré le besoin du public de trouver ce type de propositions conviviales et éclectiques destinées aux petits comme aux grands.

- Le 7 août, « Pique-nique concert », ambiance pop rock. Tout public.
- Du 15 au 18 septembre, Les Médiévales. Nombreux spectacles et ateliers autour du thème des saltimbanques. Deux jours à destination des écoles et deux jours tout public.
- Octobre : participation à l'opération nationale « Semaine du goût » en partenariat avec le lycée Jean de Prades de Castelsarrasin pour la 5^e édition du « restaurant éphémère ».
- Début octobre : concert dans le cadre du festival « Les intégrales d'automne » organisé par l'association Ni une ni deux.
- Dates à définir : Conférences et dégustations autour du thé et de l'Asie.
- Fin septembre ou début octobre : journées d'études annuelles de l'association nationale des Conservateurs des antiquités et objets d'art de France.

Le coût global de ce programme d'animations s'élève à 88 000 €, comme pour la saison 2021.

DÉCISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 29 juillet 2021 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la programmation culturelle 2022 de l'Abbaye de Belleperche, telle que détaillée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Michel WEILL